

sait destinée à devenir le centre de l'industrie du tulle, mais la présence des ouvriers et le bruit de leurs machines énervaient tellement les paisibles Calaisiens que le maire dût prendre des mesures pour amortir le bruit des machines et pour diminuer les heures de travail. Les industriels, ennuyés, déménagèrent les uns après les autres vers St-Pierre, qui était en dehors de la juridiction du maire.

Jusqu'en 1823, ils furent obligés de s'adresser à l'étranger pour leur outillage; mais, à cette date, deux machinistes fondèrent un établissement pour la construction des machines à faire le tulle.

De 1824 à 1826, le tulle fut tout à fait à la mode; la France et l'Angleterre réalisèrent d'énormes profits de cette industrie. Le nombre des fabriques augmenta considérablement. St Pierre, seul, avait vingt-trois fabriques et huit ateliers pour la construction des machines. En 1832 survint une crise terrible, causée principalement par les droits excessifs imposés sur le fil anglais importé. A cette date, le nombre des fabriques était monté à 323, dont 136 à Calais, 109 à St Pierre et 78 dans les faubourgs. Chaque fabrique n'avait que deux métiers et l'on n'y faisait que le tulle uni.

Mais un grand changement allait se produire à la suite de l'adaptation du métier Jacquard à la fabrication du tulle. Cette innovation date de 1841. La crise de 1834 avait tellement diminué le nombre des fabricants que, de 1834 à 1837, il était tombé de 302 à 249 et celui des ouvriers, de 2680 à 1594. Beaucoup avaient émigré, avec leurs métiers, en Russie, en Belgique, à Lyon, à St-Quentin. L'application du système Jacquard au métier pour le tulle, faite par Ferguson et Martin, arrêtaient le déclin de cette industrie. La vapeur était déjà venue à son aide; la première machine à vapeur employée à cet usage fut installée à St-Pierre en 1839. Muni de pouvoirs à vapeur et possédant des métiers qui permettaient d'exécuter les dessins les plus délicats, St-Pierre continua à prospérer. Lors de la première exposition universelle, à Londres, en 1851, St-Pierre possédait 130 fabriques et 500 métiers évalués à \$2,000,000, et ses exportations atteignaient presque ce dernier chiffre. Lors de l'exposition de Paris, en 1855, le nombre des métiers avait atteint le chiffre de 610, contre 3,500 à Nottingham; les ouvriers étaient au nombre de \$5,000 et leur production était évaluée à \$3,000,000.

Les traités de commerce donnent une nouvelle vigueur à cette industrie en permettant l'importation du fil avec des droits moins élevés et en ouvrant de nouveaux débouchés. En 1862, la supériorité de la fabrication française sur celle de l'Angleterre était constatée par le fait que la Grande Bretagne acheta, cette année là, 26.000 kil. (58.240 lbs) de tulle français; dont elle n'importait en 1860 que 3.600 kil. (8.000 lbs). En 1870, le nombre des métiers était de 939, évalués à \$3.000.000. Après la guerre, le progrès continua plus vigoureux encore; lors de l'exposition de 1878, St Pierre avait 1.506 métiers mis en mouvement par 80 machines à vapeur, dans 80 manufactures. L'outillage était évalué à \$8.000.000, et la production annuelle à \$12.000.000. Cette industrie donnait de l'emploi à 10.000 ouvriers. La prospérité de St Pierre semblait assurée, lorsque, en 1885, éclata une nouvelle crise. On s'attendait à ce que le tulle Chantilly serait à la tête du marché et on en avait fabriqué et mis en réserve de très grandes quantités en prévision de la demande énorme qui devrait se produire. Mais un changement soudain et inexplicable de la mode fit donner la préférence à une dentelle de laine fabriquée à Velay, en Auvergne et dans le Forez. Presque toutes les maisons restèrent avec des excédants considérables de stocks et les pertes furent immenses. (*D'un Rapport Consulaire*).

QUELS BUVEURS

D'après les chiffres du rapport du Commissaire du Revenu Intérieur des Etats-Unis pour 1893-94, il a été distillé l'année dernière chez nos voisins 87,346,884 gallons d'alcool, sans compter 1,430,353 gallons d'eau de vie de vin, soit en tout 88,777,187 gallons de liqueurs alcooliques. Les garçons de buvette estiment qu'il y a 63 verres—tels qu'on les sert là-bas—au gallon, de sorte que la production de l'année dernière équivaut à 5,604,062,891, soit plus de cinq milliards et demi de petits verres. Ajoutez-y maintenant les eaux de vie et alcools importés, et vous aurez une idée de ce que l'on consomme de boissons alcooliques aux Etats-Unis.

On estime qu'il a été bu au comptoir environ 37,000,000 de gallons de whiskey, eaux de vie, ou autre boissons alcooliques.

En résumé, on a bu six milliards et demi de petits verres, que l'on a payés \$609,000,000, soit \$5,000,000 de

plus que le budget annuel voté par le congrès.

Cela représente une consommation totale de 100 verres de whiskey par année pour chaque homme, femme ou enfant habitant le pays au drapeau étoilé, du Pacifique à l'Atlantique, du St Laurent au Golfe du Mexique. Si l'on ne compte que la population mâle adulte, cela donne à chacun 500 verres par année soit dix verres par semaine.

La consommation de la bière a été de 31,962,943 barils, soit 12,785,169, 200 verres, représentant une dépense de \$117,258,400. La consommation de la bière par tête a donc été d'environ 220 verres de bière par année, ou en ne comptant que la population mâle adulte, 1100 verres par année, ou 20 verres par semaine. Ainsi, l'américain adulte consomme, en moyenne, 10 verres de whiskey et 20 verres de bière par semaine, soit 30 verres de boisson alcoolique ou fermentée par semaine ou plus de quatre verres par jour.

Et si les apôtres de l'abstinence totale avaient assez de prosélytes pour compter la moitié de la population mâle, il resterait au crédit de l'autre moitié une consommation en whiskey et en bière, de huit verres par jour.

Nos voisins ont, comme on le voit, de quoi s'humecter le gosier.

PRIME D'EXPORTATION DU BEURRE

Le comité de l'agriculture s'est occupé de nouveau de la prime demandée par la Société de l'industrie laitière pour l'exportation du beurre. M. J. de L. Taché a donné de nouvelles explications et produit des résolutions passées par la chambre de commerce de Québec recommandant fortement cette prime en faveur de l'exportation du beurre. M. Taché, à la demande de M. Chicoyne, a fait connaître les cotes du beurre du Danemark sur le marché anglais, et celles du beurre canadien, qui sont inférieures aux premières. Il faut prendre tous les moyens possibles pour donner une meilleure réputation au beurre canadien, sur le marché anglais, si nous voulons rivaliser avec les autres pays qui exportent du beurre. La prime sur le beurre d'exportation nous aidera à atteindre ce résultat.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.